

ARTICLE V

1. L'original du présent Protocole sera déposé auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui en communiquera des copies certifiées conformes à tous les Gouvernements signataires de la Convention ou ayant adhéré à celle-ci.

2. Le présent Protocole portera la date à laquelle il sera ouvert à la signature, et restera ouvert à la signature pendant une période ultérieure de quatorze jours, après quoi il sera ouvert à l'adhésion.

EN FOI DE QUOI les soussignés, ayant déposé leurs pleins pouvoirs respectifs, ont signé le présent Protocole.

FAIT à Washington le 15 juillet 1963, en langue anglaise.

(Suivent les noms des signataires pour le Canada, Danemark, France, l'Islande, l'Italie, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes et la notification d'adhérence par la République Fédérale d'Allemagne et la Roumanie).

1775 Balminton Street
 1775 Balminton Street
 MONTREAL
 Estoria-Vie Building, 1488 St-Catherine Street West
 1488 St-Catherine Street West
 OTTAWA
 Daily Building, Corner Mackenzie and Rideau
 1488 St-Catherine Street West
 TORONTO
 221 Yonge Street
 221 Yonge Street
 WINNIPEG
 Mall Center Building, 400 Portage Avenue
 400 Portage Avenue
 VANCOUVER
 627 Granville Street
 627 Granville Street
 or through your bookseller
 or through your bookseller
 Price: 35 cents Catalogue No. E3-1966/17
 17/6661-E3 catalogue no. E3-1966/17
 This subject to change without notice
 This subject to change without notice
 The Queen's Printer, Ottawa, 1963
 The Queen's Printer, Ottawa, 1963